

www.education.gouv.fr/stateval

Entre 1999 et 2004, le nombre d'inscriptions en troisième cycle à l'université a progressé en moyenne annuelle de 3,8 %. Le doctorat, qui regroupe plus d'un étudiant inscrit en troisième cycle sur quatre, participe pour 17,4 % à cette hausse. Un étudiant sur quatre inscrit en 2003 en DEA ou en deuxième année de master recherche a poursuivi l'année suivante en thèse. Près de 85 % d'entre eux sont restés dans la même académie. L'accroissement des inscriptions en doctorat s'explique uniquement par l'afflux d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat français. C'est dans l'académie de Créteil qu'ils sont le plus représentés. Un doctorant sur quatre prépare sa thèse dans l'académie de Paris. Celle-ci regroupe une forte proportion d'étudiants inscrits en DEA ou en deuxième année de master recherche et attire également des étudiants des académies voisines. D'autres voies parallèles existent pour s'inscrire en doctorat. Les thèses en sciences fondamentales et applications sont de plus en plus ouvertes aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur. Au total, une thèse sur trois est soutenue en sciences fondamentales et applications.

Situation des doctorants en 2004

En 2004, 254 900 étudiants sont inscrits en troisième cycle dans une des 83 universités publiques françaises ou dans un des douze établissements assimilés (tableau 1). Alors que les effectifs universitaires sont fluctuants, le troisième cycle enregistre une hausse constante de ses effectifs depuis 1999, particulièrement importante entre les rentrées 2003 et 2004 (+ 5,1 %). Les doctorants contribuent à ce développement du troisième cycle universitaire : leurs inscriptions croissent depuis 2001. Parallèlement, le nombre d'inscriptions en DEA et le nombre de DEA délivrés progressent dans toutes les disciplines, excepté en pharmacie. En particulier, entre les rentrées 1999 et 2004, les inscriptions dans les filières STAPS et sciences économiques-gestion (hors AES) ont augmenté respectivement de 14,4 % et 3,8 % en moyenne annuelle. En 2004, 69 100 étudiants préparent un doctorat, soit 27 % des effectifs du troisième cycle. En 1998, cette part était de 30,4 %.

Forte augmentation du nombre de doctorants étrangers depuis 1999 dans les filières sciences économiques-gestion et sciences fondamentales et applications

Comme pour l'ensemble des formations à l'université, le nombre d'étudiants étrangers inscrits en doctorat ne cesse de croître (+ 7,5 % entre 1999 et 2004 en moyenne annuelle). Cet accroissement est dû à l'afflux d'étudiants étrangers non titulaires du baccalauréat français dont le nombre a doublé entre 1999 et 2004, pour représenter 28 % des doctorants en 2004. Dans le même temps, le nombre de doctorants de nationalité étrangère titulaires d'un baccalauréat français a diminué (- 1,8 % en moyenne annuelle) et les inscriptions en doctorat des étudiants de nationalité française sont restées stables (+ 0,2 % en moyenne annuelle).

Tableau 1 – Évolution du troisième cycle et des inscriptions en doctorat depuis 1999
France entière

	Effectif	Variation annuelle (en %)	dont doctorants	Variation annuelle (en %)	Part des doctorants dans le 3 ^{ème} cycle
1999-2000	211 781	-	61 597	-	29,1
2000-2001	219 919	3,8	61 098	- 0,8	27,8
2001-2002	226 137	2,8	61 387	0,5	27,1
2002-2003	234 966	3,9	62 420	1,7	26,6
2003-2004	246 992	5,1	66 853	7,1	27,1
2004-2005	254 943	3,2	69 112	3,4	27,1

Source : MEN-DEP SISE

Champ : universités et établissements assimilés

Tableau 2 – Répartition par discipline des étudiants en troisième cycle et en doctorat (2004-2005)
France entière

Disciplines	Troisième cycle				Doctorats			
	Effectifs	Évolution moyenne sur 5 ans (en %)	Effectif doctorants	Évolution moyenne sur 5 ans (en %)	Part des doctorants dans le troisième cycle	% femmes	% étrangers	% étrangers non bacheliers
Langues	7 135	3,3	2883	0,0	40,4	65,2	35,9	29,1
Lettres-sciences du langage-arts	13 339	2,8	6851	1,6	51,4	64,7	43,2	38,2
Sciences humaines et sociales	39 139	4,0	15492	3,0	39,6	51,1	30,6	25,7
Pluri-lettres-langues-sciences humaines *	166	–	–	–	–	–	–	–
Droit-sciences politiques	33 980	2,0	9895	1,1	29,1	47,4	35,0	28,0
Administration économique et sociale (AES)	1 606	24,4	–	–	–	–	–	–
Sciences économiques-gestion (hors AES)	32 797	7,8	5023	3,8	15,3	41,5	53,8	43,0
Sciences de la vie, de la Terre et de l'univers	18 105	3,3	9940	2,3	54,9	49,4	21,7	17,6
Sciences fondamentales et applications	35 245	4,3	16573	2,8	47,0	26,4	36,1	30,9
Pluri-sciences *	106	–	–	–	–	–	–	–
STAPS	1 972	19,1	528	14,4	26,8	33,5	14,4	10,6
Médecine-Odontologie	60 839	2,9	1273	3,2	2,1	50,8	19,2	19,3
Pharmacie	10 514	- 0,1	654	- 3,8	6,2	54,4	27,4	19,7
Total	254 943	3,8	69112	2,3	27,1	45,5	34,1	28,3

* En 1999, ces disciplines n'existaient pas. Elles ont été créées avec la mise en place du nouveau schéma de formation LMD dans les universités.

Source : MEN-DEP SISE

Champ : universités et établissements assimilés

La part des étudiants de nationalité étrangère parmi l'ensemble des doctorants s'est accrue, passant d'un quart en 1999 à un tiers en 2004 (tableau 2). En France métropolitaine, cette part varie en 2004 entre 23 % dans l'académie de Rennes et 51 % dans l'académie de Créteil où neuf étudiants de nationalité étrangère sur dix ne sont pas titulaires du baccalauréat français mais d'un titre admis en équivalence.

Le nombre de doctorants de nationalité étrangère a augmenté dans toutes les disciplines et leur part s'est accrue dans chacune d'elles, excepté en STAPS. C'est dans les filières sciences économiques-gestion et sciences fondamentales et applications que l'afflux d'étudiants étrangers a été le plus important (respectivement + 13,0 % et + 10,7 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2004). En 2004, plus d'un doctorant sur deux est de nationalité étrangère dans la filière sciences économiques-gestion contre un tiers en 1999. C'est la filière qui accueille la plus forte proportion d'étudiants de nationalité étrangère. Les doctorants en provenance d'un pays du Maghreb sont les plus représentés parmi les doctorants de nationalité étrangère (30 %), suivis des asiatiques (23 %) et des européens (23 %).

Un doctorant sur quatre est inscrit dans une université de l'académie de Paris

En 2004, sur l'ensemble des universités et établissements assimilés, 24 % des doctorants sont inscrits en sciences fondamentales et applications et 22 % en sciences humaines et sociales. Ce sont les deux disciplines qui

accueillent le plus de doctorants, suivies des filières sciences de la vie, de la Terre et de l'univers (14 %) et droit-sciences politiques (14 %). Les autres disciplines regroupent chacune moins de 10 % des doctorants.

La répartition des doctorants dans les différentes disciplines diffère selon les académies. Une analyse factorielle des correspondances permet de mettre en évidence les différences de répartition entre les académies, l'attractivité de certaines académies pour une discipline en particulier. Un premier axe oppose les académies où la discipline lettres-sciences du langage-arts est surreprésentée aux académies où ce sont les sciences. Trois académies se détachent des autres sur ce premier axe. On peut ainsi opposer les académies de Paris et Créteil à celle de Grenoble. Les académies de Paris et de Créteil se caractérisent par une forte proportion des doctorants préparant une thèse en lettres-sciences du langage-arts (respectivement 15 % et 19 % contre 10 % au niveau national) et une moindre représentation de la discipline sciences fondamentales et applications. Les académies de Paris et Créteil sont en France métropolitaine les deux académies où la proportion de doctorants en sciences fondamentales et applications est la plus faible. Par ailleurs, l'académie de Paris est celle qui accueille le plus de doctorants. Un doctorant sur quatre y prépare sa thèse au sein d'une université publique ou un établissement assimilé. Cette proportion atteint 38 % pour la région Île-de-France.

À l'inverse, dans l'académie de Grenoble, la discipline sciences fondamentales et applications est surreprésentée tandis que la filière lettres-sciences du langage-arts est en retrait. C'est dans l'académie de Grenoble

que la part des doctorants dans le troisième cycle est la plus importante : en 2004, les doctorants y représentaient plus d'un étudiant inscrit en troisième cycle sur trois (au niveau national, cette proportion est de 27 %) et un doctorant sur deux y fait de la recherche en sciences fondamentales et applications (un sur quatre sur l'ensemble des académies). Cette surreprésentation de la filière sciences fondamentales et applications dans l'académie de Grenoble existe également en DEA, mais est moins importante : en 2003, cette filière représentait 35,1 % des inscrits en DEA dans l'académie de Grenoble contre 20 % sur l'ensemble des académies. Le fort taux de poursuite en doctorat des étudiants titulaires d'un DEA en sciences fondamentales et applications explique en partie cette tendance. La présence dans cette académie d'un Institut national polytechnique (l'INPG), qui dispense essentiellement des formations en sciences fondamentales et applications et dont plus des deux tiers des étudiants inscrits en troisième cycle sont des doctorants, explique cette position particulière de l'académie de Grenoble. Si l'on ne tient pas compte des doctorants inscrits à l'INPG, la filière sciences fondamentales et applications reste cependant surreprésentée dans cette académie. Après les académies de Versailles et Paris, l'académie de Grenoble est celle qui accueille la plus grande part des doctorants inscrits en sciences fondamentales et applications : près d'un doctorant sur dix inscrits en sciences fondamentales et applications prépare sa thèse dans l'une des quatre universités de l'académie de Grenoble ou à l'INPG.

Un deuxième axe factoriel oppose les académies attirant en proportion plus de doctorants

Tableau 3 – Répartition des effectifs DEA/M2R – Poursuite en doctorat – Effectifs de doctorants et thèses soutenues par académie et établissement

Académies	Établissements	Nombre total de doctorants en 2003-2004	Nombre total de thèses soutenues en 2003-2004	Effectif total de DEA/M2R 2003-2004	% de poursuite des inscrits en DEA/M2R en doctorat	% de poursuite dans le même établissement *
Aix-Marseille	Aix I	1 420	161	809	28,1	87,2
	Aix II	870	66	485	31,8	83,1
	Aix III	1 013	141	776	25,8	84,0
	Avignon	161	14	69	30,4	90,5
	Total	3 464	382	2 139	28,1	85,2
Amiens	Amiens	532	63	281	26,7	84,0
	Compiègne	231	58	151	25,2	71,1
	Total	763	121	432	26,2	79,6
Besançon	Belfort-Montbelliard	76	15	19	26,3	80,0
	Besançon	757	125	498	26,7	75,2
	Total	833	140	517	26,7	75,4
Bordeaux	Bordeaux I	737	156	607	19,1	72,4
	Bordeaux II	462	100	294	30,3	74,2
	Bordeaux III	932	64	471	24,8	95,7
	Bordeaux IV	557	49	338	23,1	96,2
	Pau	331	48	173	26,6	76,1
	Total	3 019	417	1 883	23,7	83,4
Caen	Caen	743	100	555	28,6	89,9
	Total	743	100	555	28,6	89,9
Clermont-Fd.	Clermont I	259	48	128	20,3	92,3
	Clermont II	564	98	386	31,6	84,4
	Total	823	146	514	28,8	85,8
Corse	Corse	160	16	63	34,9	100,0
	Total	160	16	63	34,9	100,0
Créteil	Marne-la-Vallée	278	40	365	22,2	45,7
	Paris VIII	2 138	128	1 491	23,1	88,4
	Paris XII	752	110	576	19,3	73,0
	Paris XIII	465	78	324	13,3	83,7
	Total	3 633	356	2 756	21,0	79,1
Dijon	Dijon	949	144	561	28,3	86,2
	Total	949	144	561	28,3	86,2
Grenoble	Chambéry	270	42	147	14,3	61,9
	Grenoble I	1 216	264	539	43,8	64,8
	Grenoble II	596	57	478	18,6	87,6
	Grenoble III	301	32	195	20,0	87,2
	INP Grenoble	763	152	397	32,5	55,0
	Total	3 146	547	1 756	29,3	67,9
Lille	Artois	160	21	93	15,1	85,7
	Lille I	840	149	582	29,2	71,8
	Lille II	572	83	222	31,1	85,5
	Lille III	548	57	440	16,8	90,5
	Littoral	167	29	91	19,8	88,9
	Valenciennes	198	29	167	21,0	74,3
	Total	2 485	368	1 595	23,8	79,5
Limoges	Limoges	597	76	312	26,6	83,1
	Total	597	76	312	26,6	83,1
Lyon	Lyon I	1 274	265	765	38,0	72,2
	Lyon II	1 134	117	916	24,5	87,5
	Lyon III	792	49	982	9,4	88,0
	St-Étienne	431	66	532	12,2	69,2
	Total	3 631	497	3 195	21,0	79,2
Montpellier	Montpellier I	787	114	362	35,6	84,5
	Montpellier II	947	235	508	39,2	68,3
	Montpellier III	847	78	704	23,0	93,8
	Perpignan	720	54	714	18,8	94,0
	Total	3 301	481	2 288	27,3	83,8
Nancy-Metz	INP Nancy	411	100	292	22,3	60,0
	Metz	434	58	284	28,2	80,0
	Nancy I	562	121	302	40,7	64,2
	Nancy II	532	54	429	20,5	87,5
	Total	1 939	333	1 307	27,2	72,8
Nantes	Angers	318	49	187	20,9	61,5
	Le mans	222	28	156	19,9	87,1
	Nantes	1 275	97	723	28,1	82,8
	Total	1 815	174	1 066	25,6	80,2
Nice	Nice	1 364	225	747	29,9	94,2
	Toulon	180	16	118	22,9	85,2
	Total	1 544	241	865	28,9	93,2
Orléans-Tours	Orléans	501	99	267	27,0	80,6
	Tours	678	116	379	31,1	87,3
	Total	1 179	215	646	29,4	84,7
Paris	Dauphine	584	69	518	16,0	67,5
	IEP Paris	473	5	229	18,3	92,9
	INALCO	249	34	133	22,6	83,3
	Institut physique du globe	79	13	23	56,5	69,2
	Observatoire	28	9	13	53,8	85,7
	Paris I	3 591	336	2 590	23,2	90,0
	Paris II	1 300	103	1 001	18,2	84,1
	Paris III	1 538	120	1 115	20,1	87,1
	Paris IV	2 469	250	1 496	20,1	91,7

dans les filières droit-sciences politiques et sciences économiques-gestion aux académies où la filière sciences humaines et sociales est surreprésentée. Les académies de Nice et Montpellier regroupent en proportion plus de doctorants à la fois en droit-sciences politiques et en sciences économiques-gestion que les autres académies, et moins de doctorants dans la filière sciences humaines et sociales. À l'inverse, dans l'académie de Créteil, c'est la filière sciences humaines et sociales qui est surreprésentée : elle concerne quatre doctorants sur dix.

Une thèse sur cinq soutenue dans l'académie de Paris

En 2003-2004, 9 300 thèses ont été soutenues, dont plus d'une sur cinq dans l'académie de Paris et une sur trois en Île-de-France (tableau 3). Les quatre universités délivrant le plus de doctorats se trouvent en Île-de-France. Il s'agit de Paris VI, Paris XI, Paris VII et Paris I. En province, c'est à l'université de Toulouse III que le nombre de thèses soutenues a été le plus important en 2003-2004, essentiellement en sciences fondamentales et applications et en sciences de la vie, de la Terre et de l'univers. Les thèses soutenues en sciences fondamentales et applications représentent plus du tiers des thèses soutenues sur l'ensemble des disciplines, alors que trois ans auparavant les inscriptions des doctorants dans cette discipline représentaient 23 % de l'ensemble des inscriptions. En revanche, les inscriptions en sciences humaines et sociales représentaient 23 % de l'ensemble des inscriptions en 2000 et en 2003, le nombre de thèses soutenues dans cette discipline représente 15 % du total.

Les femmes moins représentées en doctorat qu'en DEA

En 2004, les femmes représentent 46 % des doctorants alors que sur l'ensemble du troisième cycle elles sont majoritaires avec 51 % des inscrits en DEA en 2003 contre 45 % en doctorat et 50 % en DEA en 2000 (tableau 2). Dans toutes les filières, la proportion de femmes inscrites en DEA en 2003 est supérieure à celle en doctorat en 2004, excepté en sciences fondamentales et applications et sciences économiques-gestion. Dans ces disciplines, les femmes représentent

Académies	Établissements	Nombre total de doctorants en 2003-2004	Nombre total de thèses soutenues en 2003-2004	Effectif total de DEA/M2R 2003-2004	% de poursuite des inscrits en DEA/M2R en doctorat	% de poursuite dans le même établissement *
Paris (suite)	Paris V	1 282	211	740	30,0	75,7
	Paris VI	2 932	593	1 588	37,2	65,4
	Paris VII	2 061	348	1 290	30,5	71,2
	Total	16 586	2 091	10 736	25,0	79,4
Poitiers	La Rochelle	168	20	91	27,5	76,0
	Poitiers	938	166	671	27,6	75,7
	Total	1 106	186	762	27,6	75,7
Reims	Reims	437	63	258	15,1	76,9
	Troyes	89	18	89	30,3	48,1
	Total	526	81	347	19,0	65,2
Rennes	Brest	416	72	276	28,6	77,2
	Bretagne-Sud	113	11	57	24,6	78,6
	Rennes I	984	199	670	24,5	74,4
	Rennes II	565	72	396	21,2	88,1
	Total	2 078	354	1 399	24,4	78,6
Rouen	Le Havre	144	19	81	21,0	94,1
	Rouen	805	92	498	26,3	84,0
	Total	949	111	579	25,6	85,1
Strasbourg	Mulhouse	127	30	118	27,1	71,9
	Strasbourg I	1 154	242	582	36,1	84,3
	Strasbourg II	731	88	420	33,8	93,0
	Strasbourg III	411	29	301	16,3	89,8
	Total	2 423	389	1 421	30,5	86,8
Toulouse	INP Toulouse	515	127	305	26,6	51,9
	Toulouse I	705	75	412	24,5	93,1
	Toulouse II	727	39	570	22,5	93,0
	Toulouse III	1 447	300	573	40,0	75,5
	Total	3 394	541	1 860	29,0	79,4
Versailles	Cergy-Pontoise	246	28	245	19,6	68,8
	Evry-Val d'Essonne	239	39	161	15,5	48,0
	Paris X	1 924	199	1 432	20,5	87,4
	Paris XI	2 361	431	1 082	33,7	67,7
	Versailles-St-Quentin	471	67	378	21,2	70,0
	Total	5 241	764	32 98	24,6	74,5
France métropolitaine	66 327	9 271	42 852	25,6	80,0	
Guadeloupe	Antilles-Guyane	248	13	210	6,7	92,9
La Réunion	La Réunion	237	18	99	23,2	95,7
DOM		485	31	309	12,0	94,6
France métropolitaine + DOM		66 812	9 302	43 161	25,4	80,0
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	21	4	6	0,0	0,0
Polynésie Française	Polynésie française	20	3	12	0,0	0,0
TOM		41	7	18	0,0	0,0
France entière		66 853	**9 309	43 179	25,4	80,0

* Nombre de poursuite dans le même établissement / le nombre total de poursuite.

** Forte variation par rapport à la session précédente (+ 10,4 %) due essentiellement à une mauvaise remontée des résultats des universités Paris X et XI pour la session 2003.

Source : MEN-DEP SISE

Champ : universités et établissements assimilés

respectivement 23 % et 40 % des inscrits en DEA en 2003 et 26 % et 42 % des inscrits en doctorat. C'est en droit-sciences politiques

que l'écart est le plus important : dans cette discipline les femmes représentaient 58 % des inscrits en DEA en 2003 et, l'année sui-

vante, elles représentent 47 % des inscriptions en doctorat.

Ce sont dans les filières langues et lettres-sciences du langage-arts que les femmes sont le mieux représentées avec deux tiers des effectifs. Les filières STAPS et sciences fondamentales et applications accueillent une faible proportion de femmes, respectivement un tiers et un quart.

Un quart des étudiants de DEA ou de master recherche (M2R) poursuit en doctorat

Seulement 25 % des étudiants de DEA/M2R en 2003-2004 poursuivent en doctorat l'année suivante. Les étudiants de DEA/M2R poursuivent de moins en moins en doctorat. En effet, ils représentaient 29 % des étudiants de DEA/M2R en 2001-2002 et 28 % en 2002-2003 (tableau 4). Cependant, les comportements diffèrent selon la discipline. 40 % des étudiants en DEA/M2R en sciences de la vie, de la Terre et de l'univers, 33 % des étudiants des sciences fondamentales et applications et 23 % en sciences humaines et sociales choisissent de continuer dans la recherche.

En général, il existe une cohérence entre la discipline du DEA et la thèse. 89 % des étudiants en DEA ou M2R en 2003-2004 poursuivent en doctorat dans la même discipline. 31 % des étudiants choisissant une autre discipline viennent de la discipline sciences de la vie, de la Terre et de l'univers. 45 % d'entre eux se dirigent vers la recherche dans le domaine de la santé et 24 % en sciences fondamentales et applications. Parallèlement, 23 % des étudiants changeant de discipline étaient en DEA en sciences humaines et sociales et se dirigent pour 42 % d'entre eux vers les lettres-sciences du langage et arts.

Tableau 4 – Répartition par discipline des étudiants inscrits en DEA/M2R et taux de poursuite en doctorat l'année suivante
France entière

Disciplines	Effectifs de DEA/M2R en 2001-2002	% poursuite en doctorat en 2002-2003	Effectifs de DEA/M2R en 2002-2003	% poursuite en doctorat en 2003-2004	Effectifs de DEA/M2R en 2003-2004	% poursuite en doctorat en 2004-2005
Droit-sciences politiques	7 174	18,8	7 114	19,2	7 234	19,1
Sciences économiques-gestion (hors AES)	2 931	23,8	3 122	21,7	3 596	20,7
Lettres-sciences du langage-arts	4 679	22,0	4 624	22,6	4 960	21,8
Langues	2 267	20,0	2 207	19,9	2 482	15,9
Sciences humaines et sociales	9 705	22,0	9 920	23,6	10 745	22,7
Pluri-lettres-langues-sciences humaines	—	—	—	—	196	5,1
Sciences fondamentales et applications	8 354	36,2	8 932	33,9	9 036	32,9
Sciences de la vie, de la Terre et de l'univers	4 446	45,2	4 494	42,2	4 689	40,3
STAPS	170	32,4	191	34,0	214	26,6
Médecine	—	0,0	0	0,0	27	40,7
Total	39 726	28,7	40 604	28,0	43 179	25,4

Source : MEN-DEP SISE

Champ : universités et établissements assimilés

Les étudiants étrangers poursuivent plus en thèse que les étudiants français

Le choix de poursuite en doctorat après un DEA ou une deuxième année de master recherche (M2R) peut être lié à des facteurs propres comme la discipline de son DEA/M2R, l'établissement du DEA/M2R, le sexe ou la nationalité. Une régression logistique « toutes choses égales par ailleurs » permet d'estimer les éventuels impacts de ces variables sur la probabilité pour un étudiant de DEA/M2R de poursuivre en thèse. Si le fait d'être une fille ou un garçon et la détention d'un diplôme d'ingénieur universitaire n'influent pas significativement sur la probabilité de poursuivre en thèse, la nationalité a un impact positif. En effet, toutes choses égales par ailleurs, un étudiant étranger a une probabilité 1,1 fois plus grande de poursuivre en thèse qu'un étudiant français. La discipline du DEA/M2R influe sur la poursuite en thèse, un étudiant inscrit en sciences de la vie, de la Terre et de l'univers a 2,7 fois plus de chances de poursuivre en thèse qu'un étudiant de DEA/M2R inscrit en sciences économiques. Il existe également un effet établissement. Les étudiants ayant effectué leur DEA/M2R dans les universités de Perpignan, Montpellier I et Strasbourg II ont, respectivement, 4, 2,7 et 2,4 fois plus de chances que les étudiants de l'académie de Rennes de poursuivre en thèse.

La mobilité géographique entre le DEA ou M2R et la thèse est faible

85 % des étudiants universitaires poursuivant leur DEA ou M2R en thèse s'inscrivent dans la même académie et 80 % d'entre eux dans le même établissement (tableau 3). 25 % des étudiants de DEA/M2R de l'académie de Paris poursuivent en doctorat et restent, pour 79 % d'entre eux, dans le même établissement. Les académies de Strasbourg, d'Orléans-Tours et de Grenoble se démarquent avec le plus fort taux de poursuite des DEA/M2R en doctorat, respectivement de 30 %, 29 % et 29 %. Parmi le faible nombre d'étudiants en DEA/M2R dans les DOM-TOM, aucun de ces étudiants ne poursuit en thèse

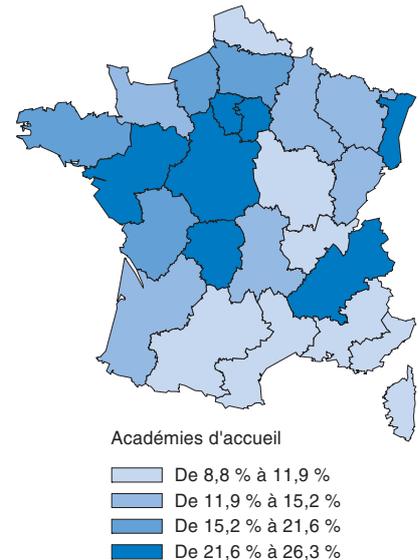
dans les TOM et seulement 12 % dans les DOM. Les changements d'établissement entre le DEA/M2R et la thèse sont les plus fréquents dans l'académie de Reims (35 % des étudiants). Cette académie connaît par ailleurs l'un des taux de poursuite en thèse les plus bas (19 %). Dans l'académie de Grenoble, les changements d'établissement concernent 32 % des étudiants mais 84 % des étudiants restent toutefois dans l'académie.

Dans les académies proches de Paris comme Versailles, Créteil, Amiens et Lille, les étudiants de DEA et M2R quittant leur établissement pour faire leur thèse s'inscrivent principalement dans l'académie de Paris. Ceux de l'académie de Paris vont essentiellement dans les établissements voisins des académies de Versailles et Créteil. Les étudiants des grandes villes universitaires comme Lyon, Toulouse, Montpellier, Aix-Marseille et Rennes qui décident de changer d'académie choisissent en majorité Paris. Parmi les étudiants arrivant dans l'académie de Paris pour préparer leur thèse, 21 % choisissent les sciences humaines et sociales, allant principalement dans les universités Paris IV et Paris VII, 29 % les sciences fondamentales et applications et 24 % les sciences de la vie, de la Terre et de l'univers à l'université Paris VI.

Cependant, certains étudiants restent proches de leur académie d'origine comme, par exemple, les étudiants de Caen qui vont à Rouen ou ceux de Dijon à Lyon ou encore ceux de Poitiers à Nantes.

Parmi les académies qui attirent le plus d'étudiants en mobilité géographique¹, Limoges (26 % des étudiants inscrits en première année de doctorat viennent d'une autre académie), Orléans-Tour (23 %), et Nantes (22 %) sont attractives pour les deux principales disciplines scientifiques de thèse que sont les sciences fondamentales et les sciences de la vie, de la Terre et de

Pourcentage d'étudiants en provenance d'une autre académie parmi les inscrits en première année de doctorat



Source : MEN-DEP SISE

l'univers alors que l'académie de Versailles (25 %) attire essentiellement des doctorants en sciences fondamentales (voir la carte).

Faible poursuite en thèse des diplômés de DESS

Si le doctorat est accessible avant tout après un DEA ou master recherche (M2R), les étudiants inscrits en thèse peuvent également venir d'autres formations : une école d'ingénieurs, un diplôme d'étude supérieure spécialisée (DESS) ou une préparation à un concours d'enseignement (CAPES, agrégation, etc.).

Le DESS sanctionne, à bac + 5, une formation spécialisée préparant directement à la vie professionnelle. 4 % des étudiants en DESS en 2003-2004 se sont réorientés vers la recherche en 2004-2005 par dérogation. Et 3 % des étudiants de DEA de 2003-2004 qui choisissent la recherche en 2004-2005 ont fait un DESS en 2002-2003 (tableau 5).

Tableau 5 – Provenance des doctorants inscrits en première année en 2004-2005
France entière

2002-2003 Retrouvés 70 %		2003-2004 Retrouvés 73 %		2004-2005
Maitrisés	53 %	DEA/M2R	79 %	Doctorats (étudiants de 1ère année)
DESS/DEA/M2	25,5 %			
Dipl. ingénieurs	10 %	Dipl. ingénieurs	7 %	
Dipl. santé	3 %			
Prépa concours	4 %	DESS	4 %	
Autres*	4,5 %	Autres*	10 %	
Non retrouvés**	30 %	Non retrouvés**	27 %	
N = 8 237		N = 8 553		N = 11 727

* DU, diplômes de santé, etc.

** Essentiellement des reprises d'études et des étrangers.

Source : MEN-DEP SISE

Champ : universités et établissements assimilés.

1. Classement des académies en fonction du nombre d'étudiants accueillis sur le nombre total d'étudiants inscrits en doctorat en première année dans l'académie.

Les écoles doctorales sont aussi de plus en plus ouvertes aux diplômés d'école d'ingénieurs², avec une progression de 40 % en quatre ans des étudiants issus d'une école d'ingénieurs universitaire. Sur l'ensemble des nouveaux doctorants de 2003-2004 retrouvés l'année précédente, 7 % suivaient une formation

d'ingénieur universitaire. Ils sont issus, pour une majorité, des écoles de chimie et des Instituts nationaux polytechniques (INP). Cependant, cette part est minorée car on ne prend pas en compte les étudiants venant d'une grande école d'ingénieurs et ayant passé un DEA à l'université avant leur doctorat.

2. Tous ces résultats sont à prendre avec précaution puisque seuls les étudiants ingénieurs universitaires sont pris en compte dans cette étude.

**Pauline Girardot et
Marine Guillerm, DEP B2**

Pour en savoir plus

« Les étudiants inscrits dans les 83 universités publiques françaises en 2004 », *Note d'Information* 05.24, MEN-DEP, septembre 2005.

« Les études doctorales – Évolution de 1991 à 2000 », *Note d'Information* 02.44, MEN-DPD, octobre 2002

Champ de l'étude et définitions

Les étudiants considérés dans l'étude sont ceux inscrits en thèse, appelés doctorants. L'étude porte sur les étudiants inscrits dans les 95 établissements (universités françaises et établissements assimilés) recensés dans le système d'information SISE-universités, y compris les formations de santé. Le système d'information recense ainsi les étudiants inscrits dans les 83 universités françaises et dans les universités technologiques, les Instituts nationaux polytechniques (INP), l'École du paysage de Blois et cinq grands établissements : l'Institut d'études politiques de Paris, l'Observatoire de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), l'Institut de physique du globe de Paris, Paris Dauphine. Par ailleurs, seules les écoles d'ingénieurs rattachées à une université sont prises en compte dans cette étude.

Inscription principale. Cette Note fournit une description détaillée des étudiants en tant que personnes physiques, au travers de leurs éventuelles multiples inscriptions dans les universités. Parmi celles-ci, une seule – dite principale – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire.

Méthode « cohorte des étudiants en doctorat ». Afin de connaître l'origine des étudiants de thèse en 2004-2005, une cohorte de ces étudiants a été constituée. Tous les étudiants non retrouvés sont des étudiants qui n'étaient pas inscrits dans une université ou un établissement

assimilé les années antérieures (écoles d'ingénieurs non universitaire, arrêt des études, etc.) (voir le tableau 5).

Le LMD dans les établissements

En 2004-2005, 70 universités ont réorganisé tout ou partie de leurs formations selon le schéma LMD, contre 16 universités en 2003.

Avec la réforme LMD, les études universitaires s'articulent désormais en trois grades : le grade de licence dont l'offre de formation est structurée en six semestres, le grade de master en quatre semestres où l'étudiant choisit une finalité recherche ou professionnelle, et le grade de doctorat.

Les études doctorales. Elles sont organisées au sein des écoles doctorales. « Elles sont une formation à et par la recherche. Elles conduisent, dans une première phase, à un diplôme d'études approfondies (DEA) ou à un master recherche ; dans une seconde phase, au doctorat, après soutenance d'une thèse. La préparation du DEA s'effectue en un an et celle du doctorat en trois ans. Un délai supplémentaire peut être accordé à titre dérogatoire par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale et, pour les doctorants, avis du directeur de thèse... » (*Journal Officiel*, n°99 du 27 avril 2002, arrêté du 25 avril 2002, titre 1^{er}, articles 1 et 2).